

Luxembourg, le 24 septembre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 84 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire urgente suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« À partir du 25 septembre 2020 16h00, le Luxembourg sera de nouveau considéré par la Belgique comme zone de risque et replacé sur la liste rouge.

Selon les informations publiées jusqu'à présent, tous les résidents belges rentrant du Luxembourg seront mis en quarantaine et devront faire un test de dépistage, alors que chaque résident luxembourgeois devra remplir un formulaire d'identification avant de se rendre en Belgique pour plus de 48 heures.

Alors que les frontaliers seront exclus des mesures nommées ci-dessus, la situation des 3327 étudiants luxembourgeois reste confuse.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- *Monsieur le Ministre, dispose-t-il d'explications supplémentaires sur la situation des étudiants luxembourgeois ? Seront-ils exclus des mesures énumérées ou devront-ils remplir à chaque retour en Belgique le formulaire d'identification ?*
- *Est-ce que les étudiants risquent d'être mis en quarantaine à chaque retour en Belgique ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Baum', with a stylized, cursive script.

Gilles BAUM
Député